Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 1 (1970-1971)

Heft: 2

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

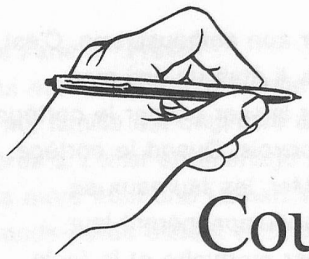

Courrier des lecteurs

Nous souhaitions recevoir un abondant courrier après la distribution du premier numéro. Notre attente n'a pas été déçue : nous avons été servis ! Merci à tous nos correspondants, à tous ceux qui ont pris la peine de coucher sur le papier la pensée amicale qu'ils nous destinaient.
Nous espérons que ce numéro 2 nous vaudra un courrier encore plus étoffé, bourré de bonnes idées. Si nous ne pouvons pas publier des extraits de chaque lettre (le numéro y suffirait à peine !), nous ouvrons chaque lettre avec gratitude et nous la considérons toujours comme un encouragement. Voici quelques messages auxquels nous attachons un prix particulier.

Le Syndic de Lausanne
Monsieur G.-A. Chevallaz nous écrit au sujet d'« Aînés » No 1 : « C'est un message d'optimisme fort utile aux gens d'âge, mieux assurés sans doute dans leur situation matérielle, mais souvent découragés, se trouvant en dehors du monde actif. Il faut les maintenir dans le circuit de la vie agissante, dans la vie de la communauté. Votre journal y contribue. Je vous en félicite et vous souhaite le succès ».

Le Directeur des Travaux de Lausanne
Monsieur J.-P. Delamuraz : « J'ai lu avec intérêt votre exemplaire de décembre et vous félicite de votre intéressante initiative qui vient compléter de façon très heureuse la gamme des journaux d'information ».

... celui des Finances
Monsieur A. Bussey : « C'est à la fois avec intérêt et un vif plaisir que j'ai pris connaissance du premier numéro de votre mensuel d'information et de loisirs sans but lucratif « Aînés ». Tout en vous félicitant de cette heureuse initiative, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux de succès pour l'avenir de votre action ».

... celui des Services industriels
Monsieur M.-H. Moratel : « Pour ma part, je suis très heureux qu'une publication de ce genre ait vu le jour à Lausanne. Les buts que votre Comité s'est assignés sont hautement louables et je suis certain que ce journal sera partout accueilli favorablement ; je dirai même qu'il sera attendu avec plaisir ».

... celui de l'Hôpital de Cery
Le professeur C. Muller : « J'ai bien reçu votre revue qui a retenu toute mon attention. C'est avec plaisir que je participerai à l'activité du Comité de patronage du journal « Aînés ».

Une ambiance du tonnerre !
Madame M. Gerber, de Lausanne, nous écrit : « Bravo ! Ce jour je reçois le premier numéro d'« Aînés ». Quel beau cadeau de Noël à toute la population ; que cela contribue à réconforter bien des cœurs et crée une ambiance du tonnerre pour la nouvelle année ».

A l'étude
Plusieurs lettres sont à l'étude et recevront une réponse soit directement, soit par voie du journal. C'est notamment le cas des messages de M. Jules Girardet et de M. et Mme G. Fries.

Un authentique poète parmi nous !
Le jour de son 70e anniversaire, Monsieur Georges-F. Clavel, Lausanne, nous a destiné un message qui nous a fait doublement plaisir, parce qu'à ses compliments et encouragements, il a joint un ravissant poème. Il nous dit: dit : « J'approuve l'initiative et la création du journal « Aînés » qui devrait devenir le trait d'union entre tous les gens – je ne dis pas du 3e âge, puisque ce sont les aînés – mais de cet âge qui n'a l'âge que de son cœur ».
Et Monsieur Georges-F. Clavel a la charmante pensée de nous destiner ce poème fort bien enlevé et rythmé.

Villanelle pour « Aînés »

J'ai recouvré mon droit d'aînesse
Qu'à ce journal «Aînés» je dois
Et du cœur la belle jeunesse.

N'est-ce pas une vraie richesse
Un présent de roi qui m'échoit ?
J'ai recouvré mon droit d'aînesse.

Car « Aînés » tiendra ses promesses,
Nous le savons en bonne foi,
Par la verdeur de sa jeunesse.

Que de l'âge toute plainte cesse
Puisque le bonheur est pour moi
J'ai recouvré mon droit d'aînesse.

Un vent de printemps me caresse
De mon âme calme les émois
Et du cœur la belle jeunesse.

O soleil, paix, amour, tendresse
De vos rayons éclairez-moi !
J'ai recouvré mon droit d'aînesse
Et du cœur la belle jeunesse.

Un merci spécial à Monsieur G.-F. Clavel !

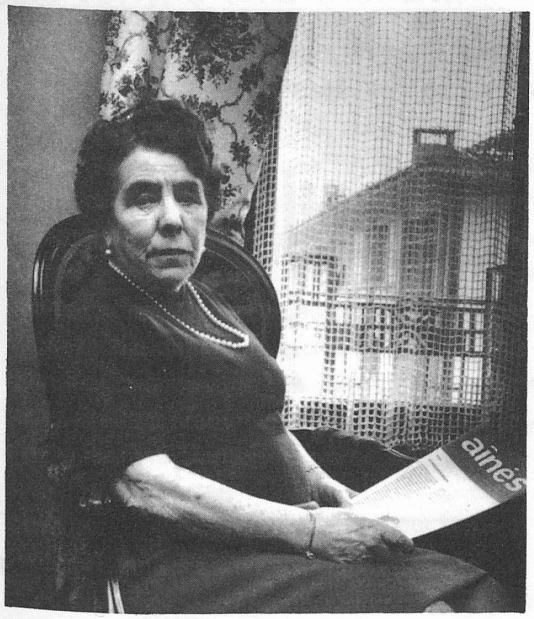

(Photo Alain Gavillet)

Première abonnée

Madame Marguerite Cosandey, de Lausanne, dont nous publions le portrait, mérite un coup de chapeau spécial : elle est la première abonnée de notre journal. Sa souscription nous est parvenue... 3 semaines avant la sortie de presse du premier numéro d'« Aînés ». Madame Cosandey nous a aimablement fait part de son opinion: « Le journal est très intéressant. Je vais le conserver précieusement, ainsi que tous les numéros qui me parviendront. C'est un journal que l'on ne jette pas après l'avoir lu... »
Bravo et merci Madame !
A noter que Madame Cosandey a reçu son « Aînés » bien après tous nos abonnés. Elle avait été tout simplement... oubliée ! Mais elle nous a pardonné une erreur bien involontaire.
Et maintenant : qui sera le 5000e abonné ?

M. G.

Bon accueil

De Madame R. Croset : « Voilà un journal reposant ; on a du plaisir à le lire. Je suis sûre qu'il sera bien accueilli ».

Payer pendant 55 ans...

De Monsieur Ed. Simon, à Lausanne : « Permettez que je vienne vous féliciter pour votre journal qui nous a bien intéressé. L'article sur Joséphine Baker nous a émus ; il nous semble que tous ces chanteurs qui gagnent beaucoup auraient pu lui venir en aide. Nous sommes aussi d'accord pour que les impôts soient supprimés à partir de 75 ans. Quand on a payé pendant 55 ans, je crois qu'on a fait sa part. Il faudrait surtout éviter de les prendre sur l'AVS... Nous vous souhaitons bonne chance pour votre journal ».

Les mots croisés !

De Madame C. Jordan, à Lausanne : « J'ai été très heureuse de recevoir le journal « Aînés ». C'est une publication qui plaît d'emblée par sa présentation et son contenu très intéressant et divertissant. Et puis il y a les mots croisés, dont je vous envoie la solution ! Je souhaite un beau départ à « Aînés », longue vie et de nombreux abonnés. Je me réjouis de recevoir le No 2 ».
Réd. Nous informons Madame C. Jordan que la solution du problème de mots croisés qu'elle nous envoie est parfaitement exacte. Nos félicitations. Nous espérons qu'un jour viendra où nous pourrons récompenser les lauréats de concours dont nous étudions la formule.

Un problème : se déplacer

De Monsieur F. Mottier, Lausanne : « Je vous remercie de tout ce que vous faites pour les personnes âgées. Il y a cependant un point que vous oubliez. Bien des personnes âgées ne peuvent pas se déplacer aisément, ni même monter dans un trolleybus. Ne serait-il pas possible d'organiser un service de petits bus prenant ces personnes à leur domicile, ou n'y aurait-il pas des personnes possédant une voiture, qui accepteraient de faire ce transport bénévolement comme à Genève ? »
Réd. : Voilà une remarque pertinente ! Nous pouvons y apporter une réponse, mais les suggestions du lecteur mériteraient d'être étudiées de façon plus approfondie. Le service à domicile s'est considérablement développé ces dernières années sous des formes très diverses : repas chauds, soins infirmiers, aides au foyer, assistance médicale et sociale. Cependant, existe-t-il un service de transport du domicile à un endroit déterminé ou vice versa ?
Les trolleybus ? Pour beaucoup de personnes, impossible de gravir leurs trois marches si hautes ! Et les arrêts sont brefs... Les gens pas toujours aimables ! Entre la halte et le domicile, il y a souvent des escaliers, des chemins en pente, des rues à traverser...
Les taxis ? Oui, mais trop chers pour la plupart des retraités.
La parenté ou les amis ayant voiture ? Peut-être, mais pendant la journée, ils travaillent.
Reste pourtant une solution :
Les Aides bénévoles de la Croix-Rouge, Secrétariat central, rue Centrale 5, Lausanne tél. 23 66 16. Service organisé pour tenir compagnie à des isolés ou pour déplacer des personnes en voiture. Ces bénévoles réservent surtout leurs services aux gens à revenu modeste, soit régulièrement, à raison d'une fois par semaine, soit selon les demandes retenues.
Quant à la solution d'un petit bus, la suggestion est valable, mais coûteuse, supposant des subventions financières. Car en effet, en plus du véhicule, il faut prévoir le chauffeur et un service d'entretien. L'idée garde cependant toute sa valeur ; elle encouragera peut-être les personnes intéressées et compétentes à se pencher sur une telle éventualité.

SYSTÈME D...

Le petit épicier

Vous disposez d'une balance, d'un poids d'UN KILO et d'un grand sac de sucre. Comment faites-vous pour peser UNE LIVRE de sucre ?

Réponse : Vous commencez par peser un kilo de sucre avec le poids dont vous disposez. Vous répartissez ensuite ce kilo sur les deux plateaux de la balance ; ainsi, vous obtenez une livre de sucre sur chaque plateau.